

AR Prefecture

063-256301375-20260225-DCS20260209-DE
Reçu le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20260209

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 25 février à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 11/02/2026.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 67

Votants : 69 (dont 2 pouvoirs)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Ligne de Trésorerie

Le Président informe les membres du bureau syndical qu'afin de pallier une éventuelle rupture de trésorerie liée au décalage entre l'ordonnancement des dépenses et l'encaissement des subventions attribuées et contributions sollicitées (notamment pour les travaux de réaménagement et l'extension de la Maison des Combrailles), il serait prudent de contracter une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 €.

Des propositions ont été demandés à deux organismes bancaires :

Caisse d'Epargne Auvergne Limousin :

- Durée maximale : 12 mois.
- Taux d'intérêt : taux fixe de **€STR + 0,47% ou taux fixe de 2,39%**
- Facturation des intérêts chaque mois civil
- Commission d'engagement : **0,10%**, soit 500 € de frais de dossier
- Commission de non-utilisation : **0,10%**, soit 50 € par mois

Crédit Agricole Centre France :

- Durée maximale : 12 mois.
- Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois (valeur J-2 ouvrés de la réalisation flooré à zéro).
- Marge : **0,40%** - au taux actuel de : **2,438%** marge comprise (pour information Euribor 3 mois : 2,038%)
- Facturation trimestrielle des intérêts à terme échu.
- Commission d'engagement : **0,10%**, soit 500 € de frais de dossier
- Commission de non-utilisation : pas de commission de non-utilisation

AR Prefecture

063-256301375-20260225-DCS20260209-DE
Reçu le 11/03/2026
Publié le 11/03/2026

Où cet exposé, le bureau syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE : le recours à une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 euros maximum.

ACCEPTE : la proposition de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin dont les conditions sont les suivantes :

- Durée maximale : 12 mois.
- Taux d'intérêt : taux fixe de **€STR + 0,47% ou taux fixe de 2,39%**
- Facturation des intérêts chaque mois civil
- Commission d'engagement : **0,10%**, soit 500 € de frais de dossier
- Commission de non-utilisation : **0,10%**.

MANDATE : le Président pour signer le contrat ainsi que tout document relatif à ce dossier.

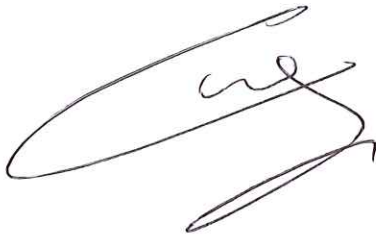
Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL



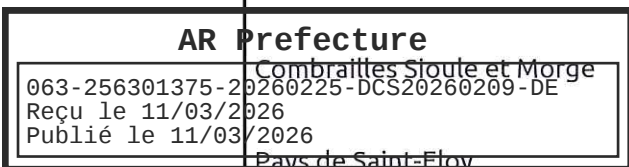
ASSEMBLEE GENERALE DU 25 FEVRIER 2026

A ST-GERVAIS-D'Auvergne

Liste des Présents

AR Prefecture		
063-256301375-20260225-DC	COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Reçu le 11/03/2026	At-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Publié le 11/03/2026	Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
	Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
	Briffons	Alain BOUSCAUD
	Champs	Guillaume CRISPYN
	Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
	Charbonnières les Vieilles	Géraldine JAFFEUX
	Charensat	Marinette DOS SANTOS
	Châteauneuf les Bains	Amélie PEREZ
	Château sur Cher	Robert DUBUIS
	Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
	Davayat	Jean-Louis FABRE
	Durmignat	Nathalie NIAUX
	Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
	Gimeaux	Françoise CHAPUT
	Gouttières	Sébastien RICHARDOT
	Herment	Boris SOUCHAL
	La Cellette	Sophie COMBEMOREL
	La Goutelle	Ida GIRAUD
	Lapeyrouse	Sabine MICHEL
	Lastic	Francis BOUYOUX
	Le Quartier	Annelyse DURON
	Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
	Lisseuil	André BROMONT
	Marcillat	Bernard LESCURE
	Menat	Corinne GARACHON
	Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
	Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
	Moureuille	Hélène VERNADAT
	Neuf Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
	Pionsat	Bernard PENY
	Pouzol	Catherine BISCARAT
	Prompsat	Hubert CHAPUT
	Prondines	André MONNERON
	Queuille	Stéphane CANUTO
	Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
	Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
	Saint-Gal-sur-Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
	Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
	Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
	Saint-Julien la Geneste	Michel COMBEMOREL
	Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
	Saint-Myon	Jérôme MEYNET
	Saint-Pardoux	Philippe MASSON
	Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
	Sauret Besserve	Jacques LAGUET
	Servant	Sylvain DURIN
	Teilhède	Olivier SURE
	Teilhêt	Bernard DUVERGER
	Tortebesse	Gilles BOULAY
	Tralaigues	Linda LAMY
	Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
	Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
	Vitrac	Gérard SOULIER
	Voingt	Josias GARCIA
	Youx	Olivier GLOWACKI
	Yssac-la-Tourette	Alain FRADIER

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY Yannick BONY
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT
Pays de Saint-Eloy	Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL



CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Grégory BONNET Clémentine RAINEAU

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Biollet (excusé)
Bourg-Lastic	Bromont-Lamothe
Bussières p/Pionsat (excusés)	Buxières-s/Montaigut (excusé)
Cisternes-la-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Combronde (excusé)	Fernoël (excusé)
Giat (excusé)	Jozerand
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Crouzille
Landogne (excusée – POUVOIR)	Loubeyrat
Manzat	Messeix
Miremont (excusé)	Montcel (excusée)
Montfermy	Pontaumur
Pontgibaud (excusée)	Puy-St-Gulmier (excusé)
Saint-Angel	Saint-Avit
Saint-Eloy les Mines	Saint-Etienne-des-Champs
Saint-Georges de Mons	Saint-Germain-près-Herment
Saint-Hilaire-près Pionsat (excusé – POUVOIR)	Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)	Saint-Maigner
Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)	Saint-Priest des Champs (excusé)
Saint-Quintin-sur-Sioule	Saint-Sulpice (excusé)
Sauvagnat (excusé)	Savennes (excusée)
Vergheas (excusé)	Virlet

Communautés de communes :

Julien PERRIN, excusé
Laurent DUMAS excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)
Cédric ROUGHEOL, Conseiller Départemental du canton de Saint-Ours (excusé)